Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Lise Grenier et Robert Vallée

Date: 2026-01-09

Office des transports du Canada
Att: Secrétariat
60, Rue Laval, Uniti 01
Gatineau, Qc.
?8X 3G9

Monsieur, Madame,

L'emplacement du tracé prévu de la ligne de chemin de fer en passant dans la nappe phréatique de notre municipalité de Frontenac est un non sens. Nous n'avons pas à subir les dégâts anticipés de décisions prises sans notre consentement par des gens trop éloignés et de notre région pour satisfaire l'ego démesurés de 4 ou 5 personnes qui tiennent mordicus à ce projet insensé.

Il ne faut pas oublier que notre eau potable de Frontenac est donné pour desservir une partie de la population de Lac-Mégantic.

Le canal pour faire passer le chemin de fer va apporter de nombreuses conséquences négatives aux abords avec les écoulements des eaux sur des terrains et des routes avoisinants de notre municipalités. Ceci entrainera des couts supplémentaires pour changer et grossir les ponceaux. Il ne faut oublier que les milieux humides font la filtration de ces eaux, avec la construction du chemin de fer ils seront détruits. Ce projet est une catastrophe annoncée.

La preuve de la catastrophe annoncée c'est qu'ils veulent un comité de surveillance de l'eau qui en fait ne servira à rien car le mal sera déjà fait. Qui sera responsable de remettre comme c'était avant, qui va payer pour les couts engendrés aux réparations qui surviendront probablement d'année en année.

Nous n'avons jamais entendu parler que les personnes responsables de prendre ces décisions irréfléchies avec des énormes conséquences se porteraient personnellement et conjointement garantes de leurs décisions des couts de rétablissement des lieux.

Il ne faut pas oublier que depuis le début du chemin fer que le statut quo était le meilleur tracé. Avant que la ville demande de faire la voie de stationnement des trains vers Nantes, les trains étaient stationnés en bas des 2 pentes, celle de Nantes et celle de Frontenac dans la partie la plus base du trajet.

Cette demande de la ville nous démontre aujourd'hui que c`était irréfléchi, la catastrophe arrivée en 2013 part de cette décision.

Il y aurait encore d'autres raisons pour ne pas faire ce projet mais je terminerai que c'est de l'argent jeter à l'eau que de faire ce projet à un prix exorbitant, pour ne satisfaire que l'égo démesuré de quelques personnes et après de redonner la voie au Canadien Pacifique.

Avec mes arguments et de celles des autres pour pourrez prendre la meilleure décision qu'il faut, c'est à dire de ne pas accepter de faire ce tracé.
Pour moi la demi voie est aussi catastrophique gardons le statu quo.

J'espère que mes arguments seront pris en considération, Monsieur, Madame, mes sincères salutations.

Lise Grenier

Robert Vallée

résidents de Frontenac